

Rapport conjoint de la Commission économique pour l'Afrique et de la Confédération de l'industrie indienne sur l'approfondissement du Partenariat de commerce et d'investissement entre l'Afrique et l'Inde

Résumé exécutif

L'Afrique et l'Inde deviennent des partenaires de plus en plus influents dans leurs échanges commerciaux réciproques. La part de marché conquise par leurs importations et leurs exportations s'accroît sensiblement entre les deux partenaires. La mondialisation et le renforcement de l'intégration commerciale ont stimulé les échanges entre eux. Tous deux admettent également l'importance que chacun représente, en tant que marché et partenaire commercial à long terme, notamment au niveau des chaînes de valeur mondiales.

Le commerce et l'investissement entre l'Inde et l'Afrique sont toutefois freinés par des problèmes structurels et institutionnels qui vont des obstacles bureaucratiques aux déficiences en matière d'infrastructures. Les divers blocages rencontrés par les investisseurs des deux entités partenaires ont été recensés dans de multiples rapports. Ces blocages n'entravent toutefois pas les efforts déployés pour maintenir la dynamique de la consolidation du partenariat de commerce et d'investissement. L'Inde s'est hissée aux premiers rangs des investisseurs en Afrique en s'efforçant d'accorder une place centrale au

commerce et à l'investissement dans la politique diplomatique qu'elle mène avec l'Afrique.

Les données existantes montrent que les exportations des deux partenaires sont concentrées dans plusieurs secteurs précis. Si les exportations indiennes en Afrique sont dominées par les produits manufacturés et, dans une moindre mesure, les produits pétroliers raffinés, les exportations africaines en Inde sont essentiellement des produits de base. Ces dernières sont plus précisément concentrées sur les carburants (en particulier le pétrole brut), comme cela était le cas sur la période 1995-2015, avec accentuation après 2005 et de manière plus prononcée encore après la crise économique et financière de 2008. La part des carburants dans le total des exportations africaines à destination de l'Inde était 45 % en moyenne annuelle pour la période 1995-2005 et de 77 % en moyenne annuelle pour la période 2006-2015, cette dernière augmentation étant due à l'enchérissement des cours du pétrole brut et à la forte croissance de la demande indienne.

L'Inde a mis en place un régime généreux de préférences commerciales en franchise de droits de douane. Il s'applique aux pays africains les moins avancés mais reste sous-utilisé comme le montre le présent rapport. Ce retard ne signifie pas que le régime de préférences commerciales ait exercé peu d'incidences positives, mais il signale que des obstacles empêchent les pays bénéficiaires d'en tirer pleinement parti. Les barrières non tarifaires, telles que les normes techniques, posent d'importants problèmes. Il est ainsi admis que les capacités de ces pays doivent être renforcées, afin qu'ils puissent satisfaire aux normes internationales et accéder plus facilement aux marchés.

Le présent rapport examine les effets produits par les accords commerciaux mégarégionaux, en particulier le Partenariat économique global régional (RCEP) (qui est un projet d'accord de libre-échange incluant l'Inde), sur les relations commerciales entre l'Afrique et l'Inde. Des inquiétudes ont été exprimées à juste titre sur les pertes de marché anticipées et le potentiel de détournement des échanges. Le rapport démontre que le RCEP aurait effectivement pour effet d'éroder les préférences et d'aiguiser la concurrence des pays africains sur le marché indien, ce qui réduirait davantage les bénéfices qu'ils peuvent tirer du régime des préférences commerciales en franchise de droits de douane.

Notre analyse montre clairement que l'établissement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) contribuerait à atténuer les effets négatifs que le RECP devrait exercer sur les économies africaines. La ZLEC servirait en outre de base solide aux efforts déployés pour améliorer l'industrialisation et la transformation structurelle de l'Afrique, en stimulant le commerce intra-africain et son contenu industriel. L'établissement de la ZLEC offre également des opportunités aux entreprises

et investisseurs indiens en contribuant à créer un marché africain agrandi, unifié, simplifié et solide.

L'Afrique et l'Inde ne pourront en fait assurer l'efficacité d'un partenariat d'intégration économique, fondé sur l'accès réciproque au marché, qu'au terme de la mise en œuvre de la ZLEC. Le présent rapport démontre explicitement que l'intégration renforcée des échanges entre l'Afrique et l'Inde générerait des bénéfices pour les deux partenaires. Ces bénéfices pourraient même contribuer à rééquilibrer la composition des biens commercialisés en offrant la possibilité de mieux tirer parti des chaînes de valeur et d'accélérer la transformation structurelle.

Le présent rapport recense également les freins et les accélérateurs du commerce et de l'investissement indiens en Afrique. Il est notamment établi que les avancées indiennes sur le marché africain étaient facilitées et même encouragées par les entreprises privées indiennes. Si la présence des entreprises indiennes n'est pas récente en Afrique, plusieurs problématiques continuent de persister au fil des années. Le manque d'informations est reconnu comme l'un des principaux obstacles, devant l'insuffisance des infrastructures de base. Afin de surmonter ces obstacles, plusieurs facteurs ont été identifiés.

Les facteurs non traditionnels incluent l'intégration régionale et le corridor de la croissance Asie-Afrique, les lignes de crédit accordées par l'Export-Import Bank of India ainsi que les aides au développement versées par l'Inde. Les principaux obstacles rencontrés par les entreprises indiennes en Afrique ont été recensés dans le cadre d'une enquête interne conduite auprès de 200 entreprises indiennes par la Confédération de l'industrie indienne. Plusieurs entreprises ont signalé que

l'insuffisance de l'intégration du marché régional africain posait problème. Cette lacune rend plus précisément difficile la circulation des biens à travers les frontières. Il y a ainsi fort à parier que l'Inde appuiera tout effort d'intégration du continent africain, du fait qu'il générerait des avantages, en particulier pour la facilitation des échanges, le développement des chaînes de valeur et leur mise à niveau. L'intégration peut faciliter la libre circulation des biens à toutes les phases de la production. Elle peut également accroître la valeur ajoutée à long terme en Afrique et baisser le coût des transactions, la circulation des biens à travers les frontières étant moins onéreuse.

Les facteurs non traditionnels revêtent une importance particulière en raison des appuis politiques qu'ils reçoivent de la part des principaux dirigeants des deux partenaires. Le couloir de la croissance Asie-Afrique mérite d'être mentionné, car il ne se limite pas à l'Inde et à l'Afrique, mais inclut le Japon en tant que pays partenaire. L'initiative n'est d'ailleurs pas limitée et peut s'ouvrir à d'autres pays intéressés. Elle accorde également une plus grande attention à la responsabilisation des autorités nationales et à l'appropriation des projets. De même, les risques sont répartis entre les acteurs commerciaux et trois entités gouvernementales au minimum, ce qui a pour effet d'accroître l'attractivité de l'investissement en Afrique. Il convient de noter que cette initiative est financée par les Gouvernements du Japon et de l'Inde, ce qui atténue les effets négatifs produits par le risque politique qui sont considérés par les entreprises indiennes comme un obstacle au commerce en Afrique. Dans le cadre du couloir de la croissance Asie-Afrique, le risque est réparti, et donc partagé, ce qui réduit le montant des pertes subies par chaque entité. L'initiative atteint en outre l'objectif de l'instauration de « bénéfices réciproques », fixé par le Gouvernement de

l'Inde pour tous ses projets de coopération au développement.

Des propositions ont également été formulées par l'Inde pour que les lignes de crédit de l'Export-Import Bank of India soient mieux utilisées. L'existence de ces financements est considérée comme un outil important du développement. Une étude conduite par l'Observer Research Foundation explique que les lignes de crédit sont des prêts fondés sur la demande. Cela signifie qu'il appartient au pays auquel le prêt est consenti d'identifier les projets ou entreprises qui seront destinataires de transferts. Lesdits projets devront améliorer « le processus de développement dans le pays hôte ». Ils devront également s'inspirer de l'expérience acquise par l'Inde et accroître le rayonnement de cette dernière en Afrique. Le continent est considéré comme un partenaire de développement. Les acteurs compétents ont tout intérêt à ce que les lignes de crédit soient utilisées le plus efficacement possible. Cela signifie qu'il est urgent de s'assurer que les informations les concernant soient diffusées de manière appropriée. En effet, plus les modalités de demande et d'utilisation les concernant seront connues, plus les pertes de productivité seront évitées.

Le rapport présente également les moyens qui permettent de mieux cibler les aides indiennes au développement, afin qu'elles soient réalisables et pertinentes. Il explique que cette réorientation doit résulter du renforcement des relations bilatérales, et non d'initiatives entreprises au niveau multilatéral. Plusieurs experts ont recensé les domaines de coopération envisageables par l'Inde et l'Afrique. Ils s'étendent des infrastructures à la sécurité énergétique. Des avancées ont déjà eu lieu en ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire. Certains experts ont relevé que la société civile possédait de

nombreuses capacités pour encourager le dialogue politique. La diversification des acteurs dépend également de la possibilité d'accroître le rôle joué par les petites et moyennes entreprises, et nécessite notamment de revoir le cadre des investissements privés en Inde et en Afrique.

Le présent rapport expose enfin trois études de cas sur les thématiques suivantes : les possibilités de coopération dans l'agriculture zambienne ; la nécessaire réforme du secteur des télécommunications en Afrique (présentation du cas d'Airtel) ; et l'importance d'installer des infrastructures de base (présentation du cas de Kirloskar en Afrique).

Des conclusions générales et particulières sont tirées des études de cas. La plus importante d'entre elles montre qu'il est nécessaire de combler les lacunes qui existent au niveau des infrastructures de base afin d'optimiser le potentiel offert par le commerce entre l'Afrique et l'Inde. La capacité de production des pays africains est limitée et leur déficit est important en matière d'infrastructures. Le système de préférences commerciales reste ainsi sous-utilisé. Cette situation serait améliorée si les pays africains élaboraient et mettaient en œuvre des stratégies permettant d'identifier et de lever

les contraintes pesant sur les exportations, et proposaient pour ce faire des options stratégiques ciblées pour plusieurs secteurs.

Il ne fait aucun doute qu'en règle générale, le commerce entre l'Afrique et l'Inde offre un potentiel plus important que celui actuellement déployé. Une réponse ciblée doit être apportée par les gouvernements et les autorités de régulation au problème posé par les obstacles. Les asymétries de savoirs résultent de l'inefficacité de la diffusion de l'information. Elles génèrent des obstacles inutiles au commerce et à l'investissement entre l'Inde et l'Afrique en raison des connaissances incomplètes des deux partenaires sur leurs marchés réciproques. La question de l'harmonisation des normes et de l'allègement des réglementations est également essentielle à la réduction du coût des transactions commerciales effectuées avec l'Afrique. Il est également nécessaire que l'engagement des pouvoirs publics se renforce chez les deux partenaires afin de réduire les risques induits.

Au total, ce sont les collaborations entre les gouvernements et les entreprises qui doivent se développer dans l'objectif de stimuler le commerce entre l'Afrique et l'Inde et d'offrir un modèle viable pour la coopération Sud-Sud.



Pour plus d'information veuillez contacter:
Centre africain pour les politiques commerciales
Commission économique pour l'Afrique
Menelik II Ave., P.O. Box 3001, Addis-Abeba (Éthiopie)
E-mail: atpc@uneca.org • www.uneca.org/atpc



La Confédération de l'industrie indienne
The Mantosh Sondhi Centre
23, Institutional Area, Lodi Road, New Delhi - 110 003 (India)
T: 91 11 45771000 / 24629994-7 • F: 91 11 24626149
E: tradepolicy@cii.in • W: www.cii.in